

## Engagements et responsabilités

*La Communauté de Communes ne saurait être tenue pour responsable des incidents de connexions éventuels ni des détériorations de matériels ou fichiers appartenant aux usagers du fait de l'utilisation ou l'emprunt des supports techniques qu'elle offre.*

*La responsabilité de l'utilisateur pourra être engagée en cas de dommage de son fait, matériel ou immatériel.*

\* L'utilisateur s'engage à ne pas enfreindre la législation française dans le cadre de l'utilisation d'internet:

- Le code de la propriété intellectuelle sanctionne la contrefaçon et toute atteinte aux droits d'auteurs. L'usage des impressions et des données sauvegardées se font à titre privé. Il n'est pas autorisé de reproduire, de diffuser, de modifier ou de distribuer à titre gratuit ou onéreux lesdits contenus.

- La consultation de sites à caractère pornographique, incitant à la violence ou la haine raciale, ou pouvant porter atteinte à la dignité humaine est illégale.

- L'administration d'un site web professionnel, notamment d'e-commerce n'est pas autorisé à partir d'un lieu public.

\* Conformément à la loi anti-terroriste du 23 janvier 2006, les historiques de connexions des postes sont conservés pendant un an et mis à disposition des autorités lors d'une réquisition judiciaire ou administrative dans le cadre d'une enquête.

\* L'utilisateur ne doit pas modifier l'interface, la configuration réseau, la configuration des différents outils, ainsi que leur contenu par ajout ou suppression de programmes.

\* **L'attention de l'utilisateur est attirée sur le coût élevé et la fragilité du matériel qui lui est proposé.**

Le prêt de ces outils numériques n'est pas conditionné par le versement d'une caution, en revanche il est demandé d'apporter un soin particulier à sa manipulation et à son rangement.

**En cas de vol, de perte ou de détérioration du matériel (repérée lors des opérations de prêt-retour), il sera demandé à l'utilisateur le remboursement de son remplacement.**

*Je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à en appliquer les recommandations.*

**Nom, Prénom (adulte et enfant)**

**Signature, précédée de la mention  
Lu et approuvé.**

## Charte numérique

### du réseau des médiathèques du Carembault

*La mise à disposition d'outils et de moyens d'accès à l'information et aux technologies numériques faisant partie des missions de service public des médiathèques, la Communauté de Commune Pévèle Carembault met en place une politique de développement des ressources numériques en complément des services existants.*

#### Objet de la Charte

**La présente charte a pour objet de préciser :**

- \* Les services et ressources informatiques proposés par les médiathèques
- \* Leurs conditions d'accès et d'utilisation
- \* Les engagements et responsabilités des utilisateurs en accord avec la législation.

#### Services proposés

**Les médiathèques mettent à la disposition de la population :**

- \* Une connexion internet libre et gratuite
- \* Des ordinateurs en libre accès
- \* Des tablettes tactiles iOS et Android utilisables sur place
- \* Des liseuses empruntables

*Dans son rôle de médiation, le personnel salarié et bénévole des médiathèques est à la disposition des usagers pour présenter les fonctions essentielles des outils proposés et l'orienter dans ses recherches.*

**Conditions d'accès et d'utilisation**

**Internet et postes multimédia**

\* L'accès à internet est libre et gratuit pour tous, adhérents ou non, aux heures d'ouverture des médiathèques.

La consultation peut se faire via les ordinateurs mis à disposition ou via le réseau wifi à partir du matériel personnel des usagers.

\* L'usage par les mineurs s'effectue sous la seule responsabilité des parents

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.

\* Le temps d'utilisation des postes est limité à 1 heure.

Le personnel des médiathèques se réserve le droit d'organiser un planning, basé sur des réservations en cas de forte affluence.

\* Le travail collectif est possible sous réserve qu'il n'occasionne aucune gêne aux utilisateurs individuels.

L'usage de tout support personnel de stockage de données (clé USB, CD...) est autorisé.

L'utilisateur peut demander au personnel d'accueil l'impression de quelques pages, si nécessaire et dans des quantités raisonnables.

Elle doit être réservée à un usage strictement privée et ne peut dépasser 10 feuilles.



**Conditions d'accès et d'utilisation**

**Tablettes et liseuses**

\* Les tablettes tactiles sont proposées au prêt sur place pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans sous la responsabilité de leurs parents, sur présentation de leur carte «adulte livres » ou « multimédia » à jour de cotisation.

\* La durée du prêt est limitée à 1 heure.

\* Les liseuses peuvent être consultées sur place ou empruntées par les adultes, ou les jeunes de + de 15 ans (niveau lycée) sous la responsabilité de leurs parents, sur présentation de leur carte « adulte livres » ou « multimédia » à jour de cotisation.

\* Le prêt à domicile est prioritaire. La réservation est possible.

\* Le prêt de la liseuse est consenti pour une durée de 3 semaines, renouvelable 1 fois, sauf si celle-ci fait l'objet d'une réservation.

\* Lors du prêt et du retour, le personnel d'accueil vérifie l'état physique de l'appareil et son état de fonctionnement.

*Le personnel est autorisé à faire respecter les conditions d'accès et d'utilisation des outils mis à disposition, à donner un avertissement à l'utilisateur contrevenant à cette charte, et au besoin à procéder à son exclusion temporaire.*

